



Rapport annuel d'activités 2010-2011

Présenté à l'Assemblée générale annuelle

12 mai 2011

Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires

Table des matières

Mot du Conseil d'administration de la CTROC	p. 2
Mission de la CTROC	p. 4
Objectifs de la CTROC	p. 5
Relations avec les alliés	p. 6
Actions de revendications et de négociations	p. 11
Actions politiques	p. 14
Actions de visibilité	p. 16
Actions de recherche	p. 17
Actions de vie associative	p. 18
Finances	p. 20
Comités de la CTROC et leurs membres	p. 22
Membres de la CTROC	p. 24

Mot du Conseil d'administration de la CTROC

À travers les discussions, les débats, les rencontres et les projets, les membres du Conseil d'administration de la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) se sont assurés que notre coalition garde le cap sur l'autonomie des organismes qui composent les rangs des TROC-ROC. Dans une société où toutes les ressources disponibles sont mobilisées vers l'atteinte de cibles pour maintenir et développer une force de travail productive et docile, les organismes communautaires sont un des derniers espaces citoyens libres.

Ce que la CTROC veille à préserver, ce ne sont pas des masses salariales, du financement, de la reconnaissance ou même un ensemble de valeurs. Ce que la CTROC préserve, ce sont des missions d'organismes d'action communautaire autonome, au-delà de la pression du réseau public et des intérêts individuels et régionaux. En fait, la CTROC utilise les thèmes de la reconnaissance, des valeurs, du financement, de la politique et de l'impact comme des moyens pour maintenir et développer les missions des organismes d'action communautaire autonome.

Cette année, l'autonomie des groupes a été mise en péril par la présentation d'un projet de convention pour le financement à la mission des organismes communautaires (PSOC), jugé inacceptable et menaçant à plusieurs égards.

L'année 2010-2011 demeure l'année du « projet de convention PSOC ». C'est un des principes de Newton : « toute action provoque une réaction égale et opposée ». La CTROC a donc ciblé de manière prioritaire ce dossier. Refusant simplement de réagir en se posant en victimes, nous avons produit des outils de vulgarisation et porté l'idée d'une déclaration commune des organismes ainsi que celle d'une contre-proposition auprès du Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS).

Notre coalition s'est également solidement impliquée dans les enjeux sociaux portés par la Coalition opposée à la privatisation et à la hausse des tarifs des services publics (« Mains rouges »). Une année de mobilisation record pour notre mouvement, une année fébrile et difficile à plusieurs niveaux. Nous pouvons être tous et toutes fiers du chemin parcouru par la CTROC dans ce dossier.

À travers les dossiers administratifs et politiques, la CTROC a accueilli un coordonnateur à la vie associative qui a fait ses armes parmi nous. Nos comités sont restés actifs et productifs malgré les vagues dans le dossier de la convention PSOC. Un ambitieux plan de mobilisation, des réflexions, une refonte de notre site Internet, des projets de recherche, des articles, comptent parmi nos projets en cours.

C'est également une année d'alliance avec la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (Table) sans que cela entrave la défense des organismes qui nous sont chers. Ironiquement, c'est lorsque notre alliance avec nos collègues de la Table est à son meilleur que les divergences se font ressentir parmi nos rangs. Pour tenter d'arriver à solidifier notre coalition autour de ce que la majorité identifie comme prioritaire, notre coordonnateur nous appuie dans une démarche (« *Quelle coalition voulons-nous en 2011-2012 ?* »), de nature sensible sur la vie associative, qui devrait porter fruit sous peu. Les discussions sont très positives et la démarche semble rejoindre l'ensemble de nos membres.

Finalement, les membres du Conseil d'administration de la CTROC tiennent à souligner l'excellente participation des TROC à notre coalition. Nous pensons particulièrement à celles et ceux qui surmontent leurs intérêts régionaux, qui gardent en vue notre objectif de fond et qui s'impliquent dans les activités de la coalition.

C'est dans cet esprit que nous sommes en route... déjà engagés dans l'année 2011-2012 à réaliser la mission pour laquelle la CTROC œuvre depuis plus de 15 ans.

Les membres du CA de la CTROC

Pierre-Philippe Lefebvre
Louise Gagnon-Lessard
Évelyne Langlois
Julie Martin

Mission de la CTROC

La Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires est un lieu d'analyse, d'action sociale et politique, notamment en regard de l'organisation liée au réseau public de la santé et des services sociaux et de ses impacts sur la population et les organismes communautaires autonomes. Elle poursuit la mission de regrouper les TROC/ROC du Québec afin de favoriser la collaboration, la concertation et l'échange, ceci dans une optique de soutien au développement des organismes communautaires autonomes. Ses principaux mandats sont de promouvoir un réseau de santé et de services sociaux public, universel, accessible et gratuit, de représenter les membres des 16 TROC du Québec auprès de la population et des instances gouvernementales, de soutenir le développement des organismes communautaires autonomes et de faire connaître la nécessité de balises nationales au soutien et à la reconnaissance de tous les organismes communautaires autonomes.

CTROC - Plate-forme de revendications (2003)

Objectifs de la CTROC

1. développer la solidarité interrégionale et le sentiment d'appartenance ;
2. travailler dans un climat d'ouverture, de respect, de tolérance, de franchise et favoriser l'expression libre de toutes opinions ;
3. obtenir, au niveau provincial, la reconnaissance de la Coalition comme interlocutrice et représentante incontournable des organismes communautaires autonomes intervenant en santé et services sociaux ;
4. Partager une vision commune des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux et se définir comme constituant d'un mouvement social autonome d'intérêt public engagé :
 - dans les actions et les luttes quotidiennes contre la pauvreté et l'appauvrissement, la discrimination, l'oppression, et pour la justice sociale et l'égalité, ainsi que pour l'amélioration du tissu social et de la qualité de vie, et ce, dans une optique d'adaptation constante aux besoins pressentis dans la communauté ;
 - dans les actions et les luttes sociales et politiques visant la transformation sociale, le développement durable et la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes;
 - dans la création d'espaces démocratiques (démocratisation de nos lieux d'existence et des lieux de pouvoir) et la revitalisation constante de la société civile;
5. Situer les enjeux politiques vers l'atteinte d'une justice sociale, d'une société démocratique, égalitaire et équitable;
6. Défendre et promouvoir la reconnaissance et le financement des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux;
7. Faire reconnaître l'apport des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population;
8. Assurer une présence dans les lieux stratégiques nationaux;
9. Défendre les valeurs et les principes fondamentaux sur lesquels est fondé notre système de santé et de services sociaux, à savoir : le caractère public, l'universalité, la gratuité, l'intégralité et l'accessibilité;
10. établir des liens de solidarité et des alliances avec les organisations qui mettent de l'avant des valeurs, des principes et des revendications similaires.

CTROC - Énoncé de principes (2003)

Relations avec les alliés

a) Réseau québécois pour l'action communautaire autonome (RQ-ACA)

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) a pour mandat de défendre et promouvoir les intérêts des organismes d'action communautaire autonome, d'assurer la représentation des organismes d'action communautaire autonome, d'informer les organismes d'action communautaire autonome sur les questions liées à l'action communautaire autonome, de sensibiliser la population sur la réalité des organismes d'action communautaire autonome, de favoriser la consultation et la concertation des organismes d'action communautaire autonome sur les questions liées à l'action communautaire autonome et d'effectuer des travaux de recherche sur l'action communautaire autonome.

En 2010-2011, le représentant de la région de Montréal a agit comme délégué de la CTROC lors de l'assemblée générale du RQ-ACA en compagnie du coordonnateur à la vie associative. Les déléguées de la Montérégie et de Lanaudière ont quant à elles participé à la Rencontre nationale du RQ-ACA sur le thème de la « grève sociale ». La déléguée de la Montérégie et du Nord-du-Québec ont fait partie à tour de rôle du comité « Semaine nationale de visibilité 2011 » du RQ-ACA (deux rencontres) et le délégué de l'Estrie ainsi que la déléguée de Lanaudière ont fait partie du comité « Rôle de l'État » (trois rencontres). Finalement, le coordonnateur à la vie associative a participé au comité « Reconnaissance et financement » (4 rencontres).

LA CTROC a participé à l'Assemblée générale du RQ-ACA en juin 2010 qui a adopté de nouveaux statuts ainsi qu'un plan d'action pour 2010-2011. Lors de cette assemblée, la CTROC a signifié son accord à ce que le RQ-ACA assume le leadership au sujet de l'organisation de la « Journée nationale de visibilité » 2010 et rappeler sa volonté de travailler conjointement avec les autres membres du RQ-ACA désirant contribuer à l'organisation de cet événement organisé par la CTROC au cours des dernières années.

Nous avons aussi contribué à la publication d'un bulletin spécial du RQ-ACA sur les PPP sociaux par un texte en deux parties sur les approches préconisées par les fondations privées (ex : Chagnon) en lien avec l'action communautaire autonome.

De plus, nous avons participé au bilan de la « Journée nationale de visibilité » tenue en octobre 2010. En résumé, nous avons constaté qu'en 2010 les activités organisées autour de cet événement l'ont été en grande partie par des membres des TROC-ROC et avons formulé des critiques constructives au sujet du matériel de promotion produit par le RQ-ACA.

Finalement, au sein du comité « Reconnaissance et financement », nous avons contribué à la production et l'analyse d'un questionnaire sur l'appréciation des groupes de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire (PRAC), 10 ans après son adoption ainsi qu'un document comparatif des différents protocoles et conventions existant au sein de différents ministères sur la reddition de comptes.

Nous serons en mesure de partager le bilan de cette année au RQ-ACA lors de la prochaine assemblée générale annuelle du RQ-ACA le 18 mai prochain. En alternance avec la TROPB, la CTROC occupe un poste au conseil d'administration du RQ-ACA. En 2009-2010 et 2010-2011, la coordonnatrice de la TROPB a siégé au conseil d'administration. En 2011-2012 et 2012-2013, la CTROC assurera la représentation des OCASSS sur le conseil d'administration du RQ-ACA.

b) Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (Table) regroupe 35 regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles qui représentent différents secteurs et différentes problématiques liés à la santé. La Table est avant tout un lieu de mobilisation, de réflexion et d'analyse. En plus d'assurer une concertation entre les différentes organisations qui en font partie, la Table se donne notamment pour mandat de développer des analyses critiques portant sur différents aspects entourant le système de santé et de services sociaux en général, de même que sur toute politique pouvant avoir un impact sur la santé et le bien-être de la population.

La Table est notre principal partenaire et allié dans plusieurs dossiers concernant les organismes communautaires, et en particulier quand il s'agit de représentations politiques auprès du MSSS. Un comité-conjoint assure les liens entre nos deux organisations. Il s'est réuni à une quinzaine de reprises au

cours de la dernière année. Des délégué-e-s de Montréal, Estrie, Montérégie, Lanaudière ainsi que le coordonnateur à la vie associative y ont siégé en alternance selon les dossiers abordés.

Bien entendu en 2010-2011, le principal dossier travaillé avec la Table aura été celui de la convention PSOC. Tout au long de l'année, à l'occasion des rencontres du comité-conjoint et des rencontres du Groupe de travail formé par le MSSS, la Table et la CTROC ont collaboré ensemble et organisé la campagne « NON à la convention PSOC » (www.nonalaconvention.org). Nous avons produit un bulletin spécial d'informations ainsi que plusieurs outils conjoints qui ont été appréciés par nos membres. Ce travail se poursuit encore aujourd'hui (nous y reviendrons plus loin).

Au sujet du financement des organismes, suite à une entente intervenue en 2008 sur les revendications à mettre de l'avant en matière de financement, les représentant-e-s des deux organisations ont participé au comité du MSSS sur la consolidation et la valorisation des organismes communautaires, jusqu'à ce que nous convenions de l'échec de ses travaux à l'automne dernier. De façon conjointe, nos deux organisations ont convenu de ne plus participer à ce comité et de le signifier à la ministre, lors d'une rencontre le 14 décembre 2010 (nous y reviendrons plus loin). C'est lors de cette rencontre que nous avons remis à la ministre l'avis produit pour expliquer notre position commune.

Cela ne nous a pas empêchés d'intervenir conjointement cette année auprès du MSSS dans différents dossiers, comme par exemples la reddition de comptes, la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux ou encore l'offre de services psychosociaux du MSSS où nous avons rappelé les positions de la CTROC.

En mai dernier, suite à une rencontre conjointe des membres respectifs de nos organisations, nous convenions aussi de collaborer dans le cadre de la mobilisation sociale contre le budget Bachand. Un bulletin conjoint d'informations a été produit suite à cette rencontre mais malheureusement d'autres résolutions adoptées lors de cette rencontre n'ont pu être mises en applications cette année principalement parce que les travaux sur le projet de convention PSOC ont accaparé le comité-conjoint. Nous avons toutefois participé et entretenu une coordination à la Coalition contre la tarification et la

privatisation des services publics (« Mains rouges ») et contribué conjointement à la gestion du site Internet de cette coalition.

En matière de finances publiques, nous avons également produit conjointement un avis remis au ministre québécois des Finances dans le cadre de ses consultations prébudgétaires. Dans cet avis, nous y avons reproduit les principales revendications financières des organismes communautaires ainsi que les alternatives de la Coalition « Mains rouges » pour contrer la privatisation la tarification des services publics.

c) Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics

La CTROC est membre de la Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics (« Mains rouges »). Cette coalition regroupe 128 organisations syndicales, étudiantes, féministes et communautaires qui revendiquent l'accès à des services publics universels et de qualité, l'un des moyens pour assurer la réalisation des droits humains et pour agir efficacement sur les causes de la pauvreté. Afin d'y arriver, elle propose des projets et des politiques (voir ses alternatives fiscales : www.nonauxhausses.org) qui permettront de renflouer, sur une base équitable, les coffres de l'État. Plus précisément, elle a deux objectifs immédiats :

- Proposer un financement adéquat des services publics et des programmes sociaux dans une perspective de lutte contre la privatisation et la marchandisation du bien commun. Ce financement passe notamment par une fiscalité plus progressive.
- S'opposer aux hausses de tarifs de l'électricité résidentielle et des services publics, particulièrement les services de santé et les services sociaux, l'éducation, les garderies et les transports collectifs.

En 2010-2011, six assemblées générales de la Coalition ont eu lieu, auxquelles a participé le délégué de Montréal appuyé du coordonnateur à la vie associative. Le premier a aussi siégé au comité « Alternatives et éducation populaire » de la Coalition et la déléguée de Montréal au comité « Actions ».

Les TROC-ROC ont également participé à la « Tournée d'éducation populaire » sur les alternatives au budget Bachand organisée par la Coalition ainsi qu'aux différentes actions nationales et régionales tenues en 2010-2011 (nous y reviendrons plus loin).

La participation à cette coalition a permis à la CTROC de développer des liens avec des alliés (ex : l'Union des consommateurs) et à la CTROC de s'affirmer comme une interlocutrice crédible au sein du mouvement communautaire (ex : prise de parole lors de la manifestation du 12 mars 2011).

Coalition Solidarité Santé

La CTROC est membre de la Coalition Solidarité Santé. Par contre, par manque de disponibilité des membres, la CTROC n'a pas assuré de représentation officielle au sein de cette organisation. Néanmoins, les déléguées de Montréal et de la Montérégie participent aux rencontres de la coalition et tiennent informé le Conseil d'administration. La CTROC diffuse l'ensemble des informations fournies par la CSS et tente d'encourager ses membres à réaliser les activités de mobilisation demandées.

En 2010-2011, la CSS a produit du matériel d'information et de mobilisation sur le budget Bachand, en particulier au sujet de la « taxe-santé ».

d) Réseau Albert-St-Martin

En 2010-2011, le Réseau Albert-St-Martin a tenu une assemblée générale pour faire le bilan et tenter de relancer ses activités. Le délégué de Laval y a participé. Suite à cela, le Conseil d'administration a résolu de ne pas investir d'efforts au sein de ce réseau. Une demande d'appui financier a été formulée par le réseau dernièrement et le Conseil d'administration évaluera cette demande sous peu.

e) CSMO-ÉSAC

Aucune activité n'a été réalisée en 2010-2011 avec le Comité sectoriel de la main d'œuvre en économie sociale et action communautaire. Le projet de réalisation d'une recherche commune sur la rentabilité

sociale de l'action communautaire en santé et services sociaux n'a pas été retenu par le comité-recherches de la CTROC (nous y reviendrons plus loin).

f) Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS)

L'IRIS est un institut de recherche à but non lucratif, indépendant et progressiste qui produit des recherches, des brochures et des dépliants sur les grands enjeux socio-économiques de l'heure (fiscalité, pauvreté, mondialisation, privatisations, etc.) afin d'offrir un contre-discours à la perspective néolibérale. Ses chercheurs offrent leurs services aux groupes communautaires, groupes écologistes et syndicats pour des projets de recherche spécifiques ou pour la rédaction de mémoires.

En 2010-2011, la CTROC a effectué des approches auprès de l'IRIS afin d'évaluer une collaboration éventuelle pour la réalisation d'un ou plusieurs projets de recherche. Les premiers contacts ont été suffisamment positifs pour envisager en 2011-2012 la possibilité de travailler ensemble (nous y reviendrons plus loin).

Actions de revendications et de négociations

Le conseil d'administration et la délégation de la CTROC au comité conjoint avec la Table se sont partagé le travail en 2010-2011 en ce qui a trait aux actions de revendications et de négociations, la première en liste étant notre campagne « NON à la convention PSOC ». Mais avant de s'y attaquer, revenons quelque peu en arrière pour rappeler qu'au début de la dernière année, nous concluons à l'échec des travaux du comité sur **la valorisation et la consolidation de l'action communautaire** piloté par le MSSS et décidions de nous en retirer.

Une rencontre a alors été demandée à la ministre et il aura fallu attendre jusqu'au 14 décembre pour rencontrer la nouvelle ministre déléguée aux services sociaux, Dominique Vien. Conjointement avec la Table, nous lui avons présenté un document de 14 pages faisant état de la situation dans différents dossiers, dont celui du **rehaussement du financement** des organismes communautaires en santé et services sociaux. Nous lui avons réitéré entre autres que 200 millions \$ étaient nécessaires pour combler

le « manque à gagner » au financement à la mission des organismes, rappelant au passage qu'un signal clair de sa part était attendu quant à la volonté de son gouvernement de combler cet écart entre les demandes formulées et le financement reçu réellement. Pour la CTROC, ce signal indiquerait le « sérieux » du gouvernement à tenir des discussions sur d'éventuelles mécanismes administratifs (prépondérance, seuil plancher, indexation, etc.) de redistribution de nouveaux fonds affectés à l'action communautaire. Il était clair à ce moment que sans ce signal, il nous apparaissait questionnable de retourner au comité du MSSS sur la consolidation et la valorisation (CONSO-VALO).

Pour réponse, la ministre a promis aux représentant-e-s de la CTROC et de la Table qu'elle était pour revenir au début 2011 avec une suggestion pour reprendre les discussions et conclure les travaux du comité CONSO-VALO. Nous attendons encore cette réponse. En mai, la CTROC et la Table ont relancé la ministre Vien en comptant obtenir cette fois une réponse avant les vacances estivales. Entre-temps, nous travaillons tout de même conjointement à documenter l'état du financement des organismes communautaires en santé et services sociaux afin d'actualiser nos revendications financières (de natures politiques et administratives).

Nous ne pouvons toutefois pas passer sous silence que dans le dernier budget québécois, malgré que les organismes communautaires en santé et services sociaux devraient voir leur financement à la mission indexé (de 2,4%, ce qui est en dessous de l'augmentation de 3,6% accordée au réseau de la santé et des services sociaux), aucun fonds n'est alloué à la consolidation des organismes existants et au développement de nouveaux organismes. Sachant le budget Bachand ne répond pas à nos revendications, est-ce que cela explique pourquoi la CTROC attend toujours la réponse de la ministre Vien quant aux discussions sur la consolidation et la valorisation des organismes communautaires ?

En lien avec ces actions de revendications, la CTROC est aussi intervenue cette année sur d'autres dossiers relatifs aux préoccupations de ses membres. Tout d'abord, sur **l'offre de services psychosociaux du MSSS**, nous avons produit un avis qui reprenait les grandes lignes de la position exprimée par le RIOCM et la TROCM en 2009 suite aux premières consultations du ministère. Nous avons également participé à une rencontre avec des représentant-e-s du MSSS pour présenter cet avis. De plus, nous avons contribué à la campagne du RQ-ACA au sujet de **la réforme du droit associatif** que s'apprête

à déposer le gouvernement québécois. Notre délégué a participé aux discussions entourant les représentations du RQ-ACA et à la rencontre de représentant-e-s communautaires avec des représentant-e-s du gouvernement pour présenter une position commune. Enfin, la CTROC a produit un mémoire sur **le projet de loi 127 au sujet de la gouvernance dans le réseau de la santé et des services sociaux** que nous avons présenté à la Commission sur la santé de l'Assemblée nationale. Les positions avancées lors de ces représentations sont contenues dans les documents produits par la CTROC et seront disponibles sur notre site Internet sous peu.

Pour terminer, et pour en revenir à ce qui a occupé le plus gros de nos énergies en 2010-2011, la CTROC a effectué plusieurs actions de revendications et de revendications dans **le dossier de la convention PSOC et de l'autonomie des organismes communautaires**. En août dernier, le MSSS présentait à la CTROC et la Table un projet de convention devant régir les organismes communautaires en santé et services sociaux qui reçoivent un soutien financier à la mission du MSSS. Ce projet de convention répondait à une recommandation du Vérificateur général du Québec (VGQ) dans son rapport de 2008. Après analyses, qui s'appuyaient sur un avis juridique et un avis comptable en plus d'avoir fait l'objet d'une comparaison avec la Politique de reconnaissance de l'action communautaire, son Cadre de référence et la brochure (bleue) sur la reddition de comptes (PSOC), la CTROC et la Table décidaient conjointement de lancer une campagne (« NON à la convention PSOC »).

Cette campagne appelait les conseils d'administration des organismes concernés à signer une déclaration commune signifiant leur opposition au projet de convention PSOC présenté par le MSSS et réitérant leur volonté de continuer de rendre des comptes tout en respectant les lois et règles en vigueur. Suite à une dizaine de rencontres du comité-conjoint Table-CTROC, plusieurs documents de vulgarisation (argumentaire, fiches synthèses, bulletin d'information, etc.) et un site Internet ont été produits (www.nonalaconvention.org) et qui ont été appréciés des organismes. Parallèlement à cela, la CTROC et la Table ont aussi collaboré à la diffusion de communiqués de presse interpellant publiquement la ministre Vien.

Après une dizaine d'assemblées régionales et des centaines de rencontres de CA, 1800 signatures ont été récoltées et déposées au bureau de la ministre Vien le 17 février à l'occasion d'une rencontre avec son

attachée politique, en même temps que des centaines d'organismes envoyaient un courriel ou un message par télécopieur à la ministre l'enjoignant de revoir le projet de convention PSOC. Notons également que plus d'une centaines d'organismes communautaires non financés par le PSOC par le MSSS et d'autres organisations (syndicales, étudiantes et féministes) nous ont appuyés dans cette campagne, tout comme une vingtaine de professeurs d'universités et intellectuels québécois qui ont signé une lettre conjointe parue dans des médias écrits.

En février, au même moment où la CTROC tenait sa Rencontre nationale, le MSSS nous proposait la mise en place d'un Groupe de travail, formé de représentant-e-s du MSSS, des agences régionales, de la Table et de la CTROC¹ et chargé de revoir l'ensemble du projet initial de convention PSOC. Conjointement avec la Table, nous avons décidé d'y participer. Quatre rencontres de ce Groupe de travail ont eu lieu du 9 mars au 5 mai 2011. Ces rencontres du Groupe de travail ont également nécessité la tenue de huit rencontres du comité-conjoint Table-CTROC afin de se préparer, peaufiner notre argumentation et présenter les préoccupations exprimées par les organismes au cours de la campagne « NON à la convention PSOC ». Au moment d'écrire ces lignes, nous apprenions que le MSSS déposera une nouvelle proposition de convention PSOC (non finale) au plus tard le 16 juin, alors que cela devait être initialement fait le 5 mai lors de la dernière rencontre du Groupe de travail invoquant la nécessité de consulter les DOS et les responsables PSOC des différentes agences afin d'éviter les problèmes survenus au comité CONSO-VALO.

Nous aurons l'occasion de discuter de l'état de ce dossier au cours de la Rencontre nationale de mai 2011 mais déjà nous pouvons nous attendre que cette question soit encore au menu en 2011-2012.

Actions politiques

En mai 2010, la CTROC adoptait un plan d'action 2010-2012 qui mettait à l'avant-plan au cours de la dernière année une mobilisation contre **la privatisation et la tarification des services publics**, et plus particulièrement pour **la défense d'un réseau public, universel et intégral de soins de santé et de services sociaux qui soient accessibles et de qualité**. Nous décidions ainsi d'adhérer à la Coalition des

¹ Le Groupe de travail est constitué de trois représentant-e-s de chaque partie. Pour la CTROC, le délégué de l'Estrie, la déléguée de la Montérégie et le coordonnateur à la vie associative en faisait partie.

« Mains rouges », au côté d'une centaine d'organisations syndicales, communautaires, étudiantes et féministes pour lutter contre le budget Bachand et proposer des alternatives aux politiques budgétaires du gouvernement Charest.

Suite à une rencontre conjointe réunissant les membres de la CTROC et de la Table le 12 mai 2010 ainsi qu'à une consultation tenue au début de l'automne auprès des TROC-ROC, la CTROC et ses membres ont participé à plusieurs actions à l'invitation de la Coalition des « Mains rouges » en 2010-2011. En voici un résumé :

- manifestation contre le budget Bachand 2010-2011 (1er avril)
- action de protestation contre le budget Bachand en Estrie (8 avril)
- manifestation à Montréal contre le budget Bachand (22 avril)
- manifestation du 1er mai dans quelques régions (Montréal, Québec, Val d'Or, etc.)
- manifestation devant la Conférence de Montréal contre le budget Bachand (7 juin)
- manifestation « Non au ticket modérateur en santé » (9 juin)
- action régionale à Montréal contre le plan gouvernemental de lutte à la pauvreté (juin)
- actions régionales un peu partout au Québec contre le budget Bachand (sept.-oct.)
- manifestation régionale en Gaspésie contre le budget Bachand (15 nov.)
- actions de blocage dans six régions (Montréal, Québec, Bas-St-Laurent, Outaouais, Montérégie, Estrie) contre le budget Bachand (23 novembre)
- journée de fermeture des organismes en appui à la manifestation nationale (11 novembre)
- manifestation nationale contre le budget Bachand (12 mars)

En plus de ces mobilisations, des délégué-e-s de la CTROC ont participé aux travaux des comités de la Coalition des « Mains rouges » (Actions, Alternatives et éducation populaire, Matériel de mobilisation, Gestion du site Internet) et les TROC-ROC ont contribué à l'organisation de la tournée d'éducation populaire sur le budget Bachand et les alternatives avancées par les mouvements sociaux du Québec. Des dizaines d'activités d'éducation populaire ont eu lieu dans les différentes régions et des milliers de citoyen-ne-s ont été ainsi rejoint-e-s. Pour appuyer ces activités, la CTROC a produit un dépliant, diffusé à plus de 25 000 copies, sur les enjeux soulevés par le budget Bachand en santé et services sociaux plus particulièrement, en plus de diffuser quelques communiqués de presse qui ont été relayés par les TROC-

ROC dans les différentes régions, dont un à l'occasion du dépôt du budget 2011-2012 du gouvernement québécois et un autre dans le contexte de la grande manifestation nationale du 12 mars dernier qui a rassemblé plus de 50 000 personnes, dont des milliers avaient été mobilisées par le mouvement communautaire.

Dans la même veine, la CTROC et la Table ont présenté conjointement en décembre dernier **un avis au ministre des Finances dans le cadre de ses consultations prébudgétaires**. Dans cet avis, nous rappelions à la fois les revendications financières communes de nos deux organisations et les principales alternatives proposées par la Coalition des « Mains rouges », tout comme l'ont fait des dizaines d'organisations alliées.

Sur un autre « front », la CTROC a invité ses membres à maintenir la pression sur les député-e-s visité-e-s en 2009 dans le cadre de notre campagne pour un **rehaussement du financement des organismes communautaires**. On se rappellera qu'à ce moment plus de 90 député-e-s avaient été sensibilisé-e-s au sous-financement des organismes et cette année, à l'occasion des fêtes de Noël, les TROC-ROC ont été invités à leur faire parvenir une carte de « souhaits » rappelant nos principales revendications financières.

À ce sujet, et plus particulièrement en préparation de l'étude des crédits budgétaires, mais aussi en regard de notre campagne « NON à la convention PSOC, la CTROC et la Table ont eu des contacts et rencontré des député-e-s des partis d'opposition à l'Assemblée nationale afin de les sensibiliser à nos revendications.

De plus, en juin dernier, la CTROC a participé à la mobilisation organisée par le Collectif pour un Québec sans pauvreté à l'occasion du dévoilement du second **plan d'action gouvernemental de lutte à la pauvreté** du ministre d'alors à l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad. Face à l'insatisfaction provoquée par ce plan qui, pour nous, ne s'attaque pas réellement et de front à la pauvreté et l'exclusion sociale, les TROC-ROC ont contribué la campagne du Collectif « Retour à l'expéditeur » qui visait à renvoyer par la poste au ministre et au Premier ministre une copie abrégé de ce plan qui n'en est pas un.

Finalement, la CTROC et ses membres ont aussi participé aux actions organisées dans la cadre de la **Marche mondiale des femmes** en octobre dernier. À l'appel de la Fédération des femmes du Québec et de la Coordination de cette marche, des dizaines d'actions auxquels ont pris part les organismes communautaires se sont tenues dans différentes régions. Les organismes, ainsi que leurs membres, ont fait partie de celles et ceux qui ont convergé à la fin de cette semaine d'actions vers Rimouski où plus de 10 000 personnes ont réclamé l'égalité de fait entre les femmes et les hommes, plus de justice sociale et moins de discrimination pour les premières.

Actions de visibilité

La CTROC et ses membres ont participé activement à la **Journée nationale de visibilité de l'action communautaire autonome**, organisée cette année par le RQ-ACA en octobre dernier. Sous le thème « *L'action communautaire autonome... ça change votre monde* », les TROC-ROC et les organismes ont organisé partout au Québec des dizaines d'activités de sensibilisation de la population à leur contribution essentielle au développement social du Québec

Suite à la décision prise lors de notre Rencontre nationale de mai 2010, une membre du Conseil d'administration de la CTROC a travaillé de près avec le RQ-ACA pour diffuser le matériel de promotion de cette journée, appuyé sa mise en oeuvre et a par la suite contribué au bilan fait de cette initiative, autrefois portée par la CTROC mais dont nous avons décidé de confier le leadership au RQ-ACA.

En 2011-2012, le RQ-ACA invite ses membres, dont nous sommes, à tenir une Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome, au lieu d'une seule journée. La déléguée de la CTROC a pris part aux discussions entourant cette décision ainsi qu'au renouvellement du matériel de promotion. La CTROC souhaite que ce changement entraîne la participation d'un plus grand nombre d'organismes, mais surtout l'implication de d'autres d'organisations nationales et régionales avec lesquelles nous souhaitons travailler pour susciter la tenue d'un plus grand nombre d'activités de sensibilisation de la population aux actions et au travail des organismes communautaires de tous les « secteurs » et de toutes les régions du Québec.

Actions de recherche

Le comité de recherche de la CTROC a poursuivi en 2010-2011 le travail visant à **démontrer l'écart entre les besoins financiers réels des organismes communautaires en santé et services sociaux et leur financement réel, reçu dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)**. Sur la base du questionnaire préparé en 2008-2009, qui a entre autres servi à établir que les besoins des OCASSS s'établissent à 189 millions \$, chaque TROC-ROC ont été contacté à l'automne dernier afin d'y répondre en utilisant les données disponibles.

Comme certaines Agences régionales de santé et de services sociaux sont réticentes à fournir l'ensemble des données nécessaires, et qu'en conséquence cela imposerait un travail colossal pour les membres de la CTROC, la compilation 2010-2011 porte exclusivement sur la différence entre le montant reçu dans le cadre du PSOC par les organismes de chacune des régions et leur demande respective, toujours sur une base régionale. Le résultat démontre que l'écart se creuse : il se situe maintenant à plus de 200 millions \$ encore cette année.

La CTROC n'a pas abandonné pas pour autant son objectif de ventiler cet écart en établissant comment les sommes engagées par le gouvernement pour le financement global des organismes communautaires sont réparties entre ses différents programmes d'aide financière à l'action communautaire. Comme c'était prévu, les TROC-ROC sont invités cette année à répondre à un questionnaire « long ». Ainsi, ce printemps, les TROC-ROC ont reçu un questionnaire détaillé, une version améliorée de celui distribué en 2008-2009, qui fournira des informations ventilées qui répondront à cette nécessité d'obtenir un portrait du soutien gouvernemental (PSOC) en fonction des modes de financement, de la typologie utilisée par le MSSS et de ses différents programmes-services.

Cette démarche permettra de vérifier, par exemple, si l'orientation gouvernementale de financer davantage l'action communautaire en fonction de ses priorités conjoncturelles ou encore de favoriser des « ententes de services » avec les organismes prévaut toujours, au détriment du financement de leur mission de base.

Le comité de recherche de la CTROC a également entrepris de **documenter l'état du financement global** (provenant de sources publiques et privées) des organismes communautaires en santé et services sociaux, **l'impact des réformes gouvernementales des dernières années sur ce même financement mais aussi sur la capacité des organismes à réaliser leur mission** dans le contexte du désengagement de l'État. Le comité travaille aussi à **dresser une « revue de littérature »** de ce qui a été produit ces dernières années au sujet du mouvement communautaire, son financement et ses pratiques. À ces sujets, des discussions ont eu lieu avec la Table et l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), discussions qui nous permettront de déterminer quels projets de recherche seront menés en 2011-2012 et avec qui nous les réaliserons.

Finalement, le comité sur le PPP sociaux a aussi contribué aux activités de recherche de la CTROC. En novembre dernier, **un portrait du déploiement des activités de la Fondation Chagnon dans les régions du Québec** a été présenté et discuté lors de notre Rencontre nationale à Québec (novembre 2010). De plus, **une conférence-débats a été organisée** lors de la Rencontre nationale à Montréal (février 2011) avec Michel Parazelli, professeur à l'UQAM et directeur de la revue Nouvelles pratiques sociales et Carole Gélinas, coordonnatrice de la Fédération des organismes communautaires familles autonomes du Québec. Cette conférence, suivie de débats animés, portait **sur la comparaison entre des approches préconisées par la Fondation Chagnon et d'autres intervenants, avec les approches portées traditionnellement par le milieu communautaire**, ici au Québec mais aussi en France. Ces deux activités ont été très appréciées par nos membres qui poursuivront cette année leur réflexion sur le phénomène des PPP sociaux et leurs impacts sur les organismes communautaires. Il s'agit en fait d'un sujet de recherche qui sera envisagé, au même titre que ceux mentionnés précédemment.

Actions de vie associative

La vie associative de la CTROC dépend de l'implication de ses membres. En 2010-2011, trois **Rencontres nationales** ont lieu : novembre 2010, février et mai 2011. Elles ont suscité la participation de la très grande majorité des membres à chaque occasion. Ces rencontres durent trois ou quatre jours et constituent une occasion pour les TROC-ROC d'échanger sur leurs réalités respectives, de convenir de revendications communes et d'un plan d'action conjoint ainsi que de renforcer les liens qui les unissent. Il est à noter également que cette année, deux rencontres téléphoniques des membres ont eu lieu ainsi qu'une « séance de remue-méninge » afin de s'y préparer ou encore pour prendre des décisions demandant une intervention du Conseil d'administration qui requérait un mandat des membres.

Le **Conseil d'administration** de la CTROC, composé exclusivement de membres, s'est aussi réuni à plusieurs reprises au cours de la dernière année. Alors qu'il est prévu qu'il se voit au moins 6 par année selon nos règlements généraux, le C.A. s'est rencontré à 19 reprises en 2010-2011. En plus de voir aux affaires administratives de la CTROC, le C.A. a réalisé la presque totalité des mandats qui lui ont été confiés à la suite des Rencontres nationales, en plus de coordonner les travaux des différents comités chargés de lui faire des recommandations ou de concrétiser les décisions prises par les membres lors des Rencontres nationales.

Ces **comités de travail** sont par ailleurs essentiels à la vie démocratique de la CTROC. Ils rassemblent des délégué-e-s des TROC-ROC qui se réunissent, selon les mandats à réaliser, de quelques fois à plusieurs fois par année. Vous trouverez plus loin la composition et le mandat respectif général de chacun de ces comités.

Le **coordonnateur à la vie associative** de la CTROC occupe aussi une place importante pour favoriser une vie associative dynamique. Embauché en avril 2010, celui-ci a su dynamiser la CTROC, renforçant les liens et les communications entre les membres tout en assurant la coordination des multiples dossiers et l'organisation des différentes activités et mobilisations de la CTROC. Quatre bulletins d'informations ont été produits (dont deux conjointement avec la Table) et un courriel (presque) hebdomadaire a été envoyé aux membres au cours de la dernière année. Le coordonnateur a aussi contribué de près à la production

des outils de vulgarisation pour la campagne « NON à la convention » et des autres documents (dépliant sur les enjeux du budget Bachand, avis prébudgétaire, mémoire sur le projet de loi 127, etc.), en plus d'animer les rencontres du C.A et des comités de travail ainsi que d'assurer la liaison avec la Table et nos différents alliés. Au final, la présence d'un coordonnateur tout au long de la dernière année a assuré plus de stabilité à la CTROC tout en renforçant la cohésion et l'échange d'informations entre les membres.

En mars dernier, le C.A. a également procédé à l'embauche d'une **adjointe à la coordination et responsable aux communications** pour un contrat de 17 semaines. Prévues au budget, à même le surplus accumulé et affecté à la mobilisation, l'embauche de cette personne est devenue nécessaire afin de mener à terme les différents mandats confiés au C.A et aux comités de travail, répondant ainsi aux besoins des membres. D'autant plus que le dossier de la convention PSOC accaparait de plus en plus de temps et de ressources et que la lutte contre le budget Bachand s'intensifiait. Mais avant tout, ce poste contractuel (que l'on souhaiterait pouvoir rendre permanent si nos ressources financières le permettaient) a permis d'appuyer notre coordonnateur qui accumulaient les heures supplémentaires, de renforcer les communications entre les membres et de mettre en marche la réalisation de mandats autrement délaissés (ex : la mise à jour du site Internet de la CTROC et de sa politique d'information).

Enfin, les TROC-ROC ont entrepris cette année **une démarche visant à préciser « Quelle coalition voulons-nous en 2011-2012 ? »** qui les conduira d'ici février prochain à actualiser l'énoncé de principes de la CTROC et sa plate-forme de revendications (tous deux adoptés en 2002-2003) ainsi qu'à se doter de politiques et procédures régissant son fonctionnement « interne », et par conséquent à modifier ses règlements généraux s'il y avait lieu. Cet exercice est devenu nécessaire suite aux travaux entrepris l'an dernier pour se donner un code d'éthique et pour répondre aux préoccupations des membres qui, au fil des travaux, ont réalisé qu'un code d'éthique ne suffisait pas. Ce printemps, les TROC-ROC ont participé à la première étape de cette démarche en discutant avec leur CA respectif de la mission, des valeurs et principes ainsi que des approches et pratiques préconisés dans le milieu communautaire. Au cours de l'année, deux autres étapes sont prévues afin d'aborder le fonctionnement en mode « coalitif » et la plate-forme de revendications. À la lumière des premiers résultats, tout laisse croire que cette démarche répond à un besoin des membres, à la fois pour faciliter l'intégration des nouvelles personnes impliquées à la

CTROC et, surtout, pour mettre à jour (en se rappelant notre courte histoire mais aussi le contexte actuel plus de 15 ans après notre fondation) les bases fondamentales de notre organisation.

Le Conseil d'administration estime de cette façon répondre également aux mandats qui lui avaient été confiés, dans le plan d'action 2010-2012, pour dynamiser la vie associative (ex : la mise à jour de la politique de remboursement des dépenses).

Finances

Les finances de la CTROC sont bonnes mais demeurent fragiles. Nous terminons l'année 2010-2011 avec un surplus de 66 319 \$, considérant que nous avons commencé à attribuer le surplus accumulé de 2009-2010 tel que résolu lors de la dernière Assemblée générale annuelle. En 2011-2012, comme prévu, nous devrions utiliser l'autre partie de ce surplus et conserver une « marge de sécurité » de 29 905 \$ à la fin de l'année.

Mais de façon « normale », sur une année « régulière », nos revenus couvrent à peine nos dépenses courantes et avec l'entrée d'un nouveau coordonnateur, ces dépenses ont été maintenues, sinon augmentées dans certains cas (ex : déplacements en soutien aux régions). De plus, la dernière année a démontré que nos besoins en ressources humaines sont à peine comblés à 33%, 50% tout au plus. L'embauche à contrat (17 semaines) d'une adjointe à la coordination et responsable aux communications a permis de mieux répondre aux besoins des membres, mais est encore loin de combler les heures que le coordonnateur a choisi de considérer comme du militantisme. L'embauche à temps plein de deux autres personnes, telle qu'indiquée dans notre demande PSOC, répondrait à nos besoins.

De plus, le plan d'action que l'on s'apprête à se donner lors de la Rencontre nationale de mai 2011 commande que des ressources soient disponibles et nous savons qu'après cette année, cela ne sera plus le cas. Le Conseil d'administration propose à ce sujet que nous entamions cette année une réflexion afin d'identifier des solutions à plus long terme.

Pour le reste de l'affectation des sommes des différents postes budgétaires, on peut la retrouver dans les prévisions budgétaires 2011-2012. On y remarque que certains postes budgétaires ont été réduits afin de s'ajuster à l'expérience des deux dernières années ou encore parce que nous considérons que des efforts doivent être faits pour réduire nos dépenses en général. D'autres postes budgétaires ont été augmentés, aussi pour s'ajuster à l'expérience des deux dernières années, mais aussi parce que nous jugeons important d'y consacrer les ressources nécessaires.

Somme toute, la CTROC n'est pas riche et ce que commande la volonté de ses membres exige plus de ressources et de moyens à sa disposition. Nous en discuterons lors de l'assemblée générale annuelle.

Comités de la CTROC et leurs membres

Conseil d'administration :

Mandat : Veiller à la saine gestion de la CTROC, assurer les suivis, gestion des ressources humaines et prendre les décisions entre les Rencontres nationales.

Composition :

Pierre-Philippe Lefebvre (ROC-Estrie), Louise Gagnon-Lessard (TROCM), Èvelyne Langlois (MAC Bas-St-Laurent) et Julie Martin (TROC-10), Stéphane Lessard (coordination)

Comité visibilité :

Mandat : Permettre à la population de mieux connaître les organismes communautaires et conséquemment de créer ou bonifier le capital de sympathie. Afin d'éviter de créer une confusion dans les messages, le comité n'a pas le mandat de porter les revendications financières de la CTROC.

Composition :

Carole Boucher (TROC 10 Nord du Québec), Louise Gagnon-Lessard (TROCM)

Comité mobilisation :

Mandat : Élaborer un plan de mobilisation permettant de porter nos revendications financières, et ce, dans le but d'obtenir une reconnaissance et un financement propres à consolider l'ensemble des organismes communautaires.

Composition :

Patricia Chartier (ROC □ GÎM), Jacinthe Marcoux (TROC-AT), Gabrielle Pelletier (TROCAO), Johanne Naestrom (TROCM), Claudelle Cyr (RIOCM), Stéphane Lessard (coordination)

Comité recherche :

Mandat : Soutenir la CTROC dans ses travaux concernant le financement des organismes communautaires. Ses tâches sont d'établir un portrait concernant la situation du financement des OCASSS dans le cadre du PSOC (la somme des demandes des OCASS, la somme du financement total des OCASS), d'établir un portrait concernant les demandes, d'argumenter les typologies et les seuils plancher, de documenter les écarts entre les seuils plancher et le financement réel des groupes communautaires.

Composition :

Geneviève Giguère (ROCGÎM), Pierre-Philippe Lefebvre (ROC-Estrie), Édith Monette (TROCL), Sébastien Rivard (RIOCM), Stéphane Lessard (coordination)

Comité PPP sociaux :

Mandat :

Composition :

Pierre-Philippe Lefebvre (ROC-Estrie), Édith Monette (TROCL), Geneviève Giguère (ROCGÎM), Stéphane Lessard (coordination)

Comité conjoint

Mandat : Suite à la rencontre du 13 novembre 2008 établissant un front commun entre la CTROC et la TRPOCB et la rencontre du 12 mai 2010 adoptant un plan d'action, le comité conjoint a pour mandat de réduire les divergences dans les positions politiques et administratives des deux organisations, établir des stratégies communes et mettre en branle le plan d'action commun. Notons qu'une définition plus claire et précise du mandat est à l'ordre du jour des travaux du comité conjoint ainsi que du CA de la CTROC dans les prochains mois.

Composition (pour la CTROC) :

Sébastien Rivard (RIOC-Montréal), Stéphane Lessard (coordination)

Délégation au comité valorisation et consolidation de l'action communautaire du MSSS :

Mandat : Permettre l'échange d'informations et la recherche de solutions concernant diverses questions relatives au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) ; Rechercher des solutions concrètes aux différentes problématiques que vivent les organismes communautaires ; Élaborer et établir une stratégie commune, afin de valoriser, préserver et consolider le PSOC eut égard aux disponibilités financières dont disposera le ministère de la Santé et des Services sociaux ; Convenir de mesures concernant la gestion du PSOC à la suite des recommandations contenues dans le rapport du vérificateur général, à ce sujet.

Composition : (jusqu'en novembre 2010)

Linda Déry (ROC Laurentides), Chantal Sullivan (TROC Lanaudière), Évelyne Langlois (MAC Bas-St-Laurent), Maxime Bergeron-Laurencelle (substitut) (CDC Laval)

Délégation Sous-comité sur le financement : (jusqu'en novembre 2010)

Mandat : Analyser la situation du financement des organismes communautaires et émettre des recommandations sur les perspectives de financement des organismes communautaires.

Composition :

Chantal Sullivan (TROC Lanaudière), Maxime Bergeron-Laurencelle (CDC Laval)

Délégation Réseau Québécois de l'action communautaire autonome :

Composition :

Sébastien Rivard (RIOC Montréal)

Délégation Coalition Solidarité Santé :

Composition :

Nous n'avons pas de délégué pour pourvoir à ce poste.

Délégation Coalition « Mains rouges » :

Composition :

Sébastien Rivard (RIOC Montréal)

Membres de la CTROC

CDC Laval	Corporation de développement communautaire de Laval
CROC-AT	Concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue
MAC BSL	Mouvement action communautaire Bas-St-Laurent
RIOCM	Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal
ROC-03	Regroupement des organismes communautaires de la région 03
ROC-Estrie	Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie
ROC-GÎM	Regroupement des organismes communautaires Gaspésie – Îles de la Madeleine
ROCL	Regroupement des organismes communautaires des Laurentides
TROC-02	Table régionale des organismes communautaires du Saguenay – Lac-St-Jean
TROC-CN	Table régionale des organismes communautaires de la Côte-Nord
TROC-10	Table régionale des organismes communautaires du Nord du Québec
TROCAO	Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais
TROCCA	Table régionale des organismes communautaires de Chaudière – Appalaches
TROC-CQ/M	Table régionale des organismes communautaires du Centre du Québec et de la Mauricie
TROCL	Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière
TROCM	Table régionale des organismes communautaires de la Montérégie

